



HONORAIRES TRANSACTION

Locaux à usage d'habitation

PRIX DE VENTE TTC	MANDAT SIMPLE HONORAIRES TTC*	EXCLUSIF HONORAIRES TTC*
inférieur à 100 000€	forfait de 6000€*	forfait de 5500€*
Entre 100 001 € et 230 000€	6,5% TTC*	5,5% TTC*
Entre 230 001 € et 350 000€	5,5% TTC*	4,5% TTC*
Au-delà de 350 001 €	4,5% TTC*	4% TTC *

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse

*Tranches non cumulatives, forfait ou % du prix de vente

B04 - Honoraires maximum
au 15/02/2023

MANDAT DE VENTE : Honoraires à la charge du vendeur
MANDAT DE RECHERCHE : Honoraires à la charge de l'acquéreur

HONORAIRES LOCATION

Location à usage d'habitation Loi du 6 juillet 1989

Honoraires à la charge du bailleur, plafonnés à 1 mois de loyer :

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, négociation : 8€ TTC /m²
- Etat des lieux : 3€ TTC/ m²

Honoraires à charge du locataire :

- Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC / m²
- Etat des lieux : 3€ TTC/ m²

AGENCE ROUEN PLATEAU EST

